Fil info spécial

"Élections professionnelles" n°3



Dernière ligne droite avant le vote !

Jeudi, vous pourrez voter. Un acte important. Un acte citoyen !

En 4 clics, vous pourrez élire vos représentants pour les 4 années à venir. Pas une mince affaire ! Renouveler la légitimité du SNEP et de la FSU, c’est tout simplement s’assurer que des collègues compétents, porteurs de valeurs fortes et militants pour un Service Public d’Education à la hauteur des besoins, soient élus.

Il n’est pas trop tard pour créer son compte électeur à l’adresse suivante : <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>

1. Lors de la création de ce compte, se définir un mot de passe
2. Se munir de son identifiant d’électeur, remis en main propre par votre chef d’établissement (par voie postale ou par courriel dans certains cas particuliers).
3. Se rendre sur le site des élections professionnelles (Cf adresse ci-dessus)
4. Voter pour les différents scrutins auxquels vous pouvez participer. Pour la majorité d’entre vous il y en a 4 : la Commission Paritaire Acad (SNEP !), la Commission paritaire Nationale (SNEP !), le Comité Technique Acad (FSU !) et le Comité Technique National (FSU !).

EN CAS DE PROBLEME (perte du mot de passe, identifiant électeur non récupéré ou perdu, etc.) : toutes les solutions sont expliquées pas à pas sur notre site <http://www.snepfsu-limoges.net/wp-content/uploads/2014/11/memento-de-vote-version-FSU.pdf>

Ceci est le 3èmeet dernier fil info Spécial Elections : comme pour les deux premiers, vous trouverez à chaque fois un paragraphe explicatif, et un lien pour aller plus loin si vous le souhaitez (titre de chaque paragraphe) !

**Avec le SNEP-FSU,**

**EXIGER…**

[**Des créations de postes à hauteur des besoins :**](http://www.snepfsu.net/vieetab/index.php)le Président de la République actuel a opéré une rupture avec le précédent. Il a cessé de supprimer des postes, et a engagé un plan pluriannuel de créations. Loin de nous pourtant l’idée de nous en satisfaire ! En effet, les besoins sont tout autant nécessaires qu’il y a bientôt 3 ans : les effectifs élèves ne cessent d’augmenter, les créations effectuées sont majoritairement utilisées pour d’autres buts (louables, certes, comme les pondérations Education Prioritaire ou la réforme de la formation initiale, mais bien le résultat est là…), et les collègues ne peuvent que constater leurs DHG toujours aussi chétives !

[**De meilleures conditions de travail :**](http://www.snepfsu.net/sante/index.php)nos conditions de travail ont deux penchants, tout aussi importants l’un que l’autre : d’un côté les installations que nous utilisons quotidiennement (voir plus loin), et de l’autre les conditions dont l’Etat est responsable : nombre d’élèves par classe, statut des enseignants, leur santé, leur retraite… Autant de dossiers que lesquels le SNEP et la FSU sont très attachés et que nous défendons ardemment !

[**Le déblocage des salaires :**](http://www.snepfsu.net/congres11/TC.php#salaire) qui aurait l’audace d’annoncer publiquement que les profs sont bien payés en France ? Entre le gel du point d’indice, la réforme des retraites et une austérité assumée par le gouvernement, nos salaires font bien tristes mines. Comment s’étonner dans ces conditions inadmissibles que les recrutements soient si difficiles, et que de plus en plus de collègues songent à une reconversion ? Le SNEP et la FSU mènent la bataille des salaires depuis longtemps, et continuera à faire le forcing pour que la profession et le travail accompli soient reconnus à leur juste valeur !

[**L’application effective du décret Sport Scolaire**](http://www.snepfsu.net/sportsco/index.php): grande victoire 2014 du seul SNEP, qui se battait avec la profession depuis la loi Mazeaud, le décret paru au mois de mai pérennise le Sport Scolaire et le forfait de 3h pour chaque enseignant d’EPS. Au grand dam d’autres forces syndicales, qui verraient d’un bon œil sa réduction à la simple animation sans sortir de son établissement ! Fort de sa légitimité et de ses nombreux syndiqués, le SNEP-FSU pèse pour que le droit soit appliqué partout, y compris là où certains chefs d’établissement refusent d’assumer leur fonction de président de l’AS !

[**Le retour à un mouvement national**](http://www.snepfsu.net/mvt/propo.php) : le paritarisme et les commissaires paritaires sont garants du respect des droits de tous et de chacun. Mais c’est la mécanique même du mouvement qui engendre parfois mutations à l’aveugle, par sa répartition en deux phases (inter-académique puis intra-académique). Le SNEP défend le retour à un mouvement national en une seule phase : techniquement, pourquoi ce qui était possible avant ne le serait pas maintenant ? En revendiquant parallèlement la création des postes nécessaires, le SNEP sait pouvoir ainsi fluidifier le mouvement et éviter les déconvenues provoquées par le système actuel.

**Avec le SNEP-FSU,**

**S’ENGAGER…**

[**Pour le développement et l’accès à des installations sportives de qualité**](http://www.snepfsu.net/equipe/index.php)**:** s’il est un dossier où la compétence du SNEP-FSU est reconnue officiellement, c’est celui-là ! Cité explicitement par la DEGESCO dans son livret de recommandations pour la construction et la rénovation des installations sportives, le SNEP apporte toute son expertise dans plusieurs référentiels devenus essentiels dans le domaine : créés par des professeurs d’EPS, en collaboration avec des associations et des fédérations sportives, ces guides sont à mettre entre toutes les mains des décideurs !

[**Pour la retraite à 60ans avec 37,5 annuités :**](http://www.snepfsu.net/corpo/dossier_retraites.php)le système par répartition fait la fierté de la France et a même été porté aux nues lors de la crise des “ subprimes ”, qui a dilapidé la retraite par capitalisation de nombreux pays, dont les Etats-Unis. Mais lorsqu’il s’agit de faire une réforme, tout est fait ou presque pour le mettre en difficulté ! La retraite devrait être le synonyme de progrès social ! Or, c’est l’inverse qui se produit : jamais autant de richesses n’ont été produites, mais seuls quelques-uns en profitent, au détriment d’une retraite juste et méritée pour tous… Le SNEP, au sein de la FSU, demande une véritable réforme fiscale, ancrée sur un tout autre partage des richesses, pour la satisfaction des besoins, y compris en termes de protections sociales.

[**Pour le développement de nos AS contre tout système concurrentiel**](http://www.snepfsu.net/sportsco/index.php)**:** si le décret paru en mai 2014 assure la pérennité du Sport Scolaire, d’autres réformes ont mis à mal cet outil merveilleux de démocratisation du Sport, comme celle des rythmes scolaires, ou encore celle de l’Accompagnement Educatif volet sportif. En effet, celles-ci placent l’AS de l’établissement en concurrence directe en termes d’installations, de créneaux, d’intervenants… Autant d’éléments qui peuvent mettre en péril une AS en la privant de ses moyens de fonctionner ! Sans gymnase, avec des horaires décalés voire supprimés, avec des animateurs sportifs qui entrent ponctuellement dans l’Ecole, c’est un fonctionnement original et fonctionnel qui est mis à mal.

[**Pour le syndicalisme, porteur de solidarités :**](http://www.fsu.fr/du-17-au-22-novembre-donnez-de-la.html)au sein de la FSU, notre syndicat porte haut des valeurs fortes, pour le développement des Services Publics. Ce combat quotidien n’est possible que grâce à la solidarité de chacun : ensemble (nous n’avons rien inventé), nous sommes plus forts (et nous le mettons en œuvre). La FSU se veut rassembleuse, et cherche toujours lorsque cela est envisageable et possible à fédérer les forces en présence pour peser le plus possible dans le rapport de force. Une profession rassemblée, ça change tout !

L’équipe du SNEP Limoges